

Relyens publie le premier panorama national de la sinistralité dommages aux biens des établissements de soins

Près de 30 000 sinistres bâtimentaires et climatiques analysés sur près de 10 ans, plus de 3 000 établissements concernés, pour 180 millions d'euros de dommages cumulés : Relyens publie ce jour un panorama inédit de la sinistralité dommages aux biens des établissements de soins sur la période 2016-2025. Premier état des lieux national de cette ampleur, il met à disposition des directions d'établissements des données comparatives sur les sinistres les plus courants et des leviers de prévention concrets.

Relyens assure et accompagne les établissements de santé et médico-sociaux depuis près de 100 ans. Cette position unique rend possible une analyse de cette nature : les données mobilisées pour cette étude inédite ne sont pas des projections, mais le reflet de sinistres réels survenus dans des établissements assurés par le groupe.

Le panorama couvre deux familles de risques :

- les **risques bâtimentaires**, qui trouvent leur origine dans l'état du bâti et de ses installations (incendies, dégâts des eaux, dommages électriques, vols) ;
- et les **risques climatiques**, provoqués par des aléas météorologiques (inondations, vent, grêle, foudre, sécheresse).

Chaque famille est analysée selon deux axes complémentaires :

- la **fréquence**, qui révèle les sinistres du quotidien et leur effet cumulé sur les budgets ;
- et la **gravité**, qui identifie les événements rares, mais potentiellement dévastateurs pour la continuité des soins.

Sur dix ans, les données révèlent des causes qui se répètent, des vulnérabilités structurelles identifiées, et une part significative de sinistres évitables.



François RENOUL,
Responsable ingénierie
risques bâtimentaires

*La vision consolidée de dix ans de sinistralité casse les illusions : un établissement sans historique de sinistre grave n'est pas pour autant protégé si son profil de risque est identique à celui de ses voisins. **Notre panorama révèle des constantes** — défauts de maintenance, comportements ou vulnérabilités structurelles — que l'on ne peut pas percevoir à l'échelle d'un seul site.*

*Face à des budgets de réhabilitation contraints, au vieillissement du bâti et à des équipements biomédicaux toujours plus sophistiqués, **le risque se complexifie**. De plus, la frontière entre les aléas climatiques et les dommages bâtimentaires devient poreuse. Notre rôle ne se limite plus à indemniser après le sinistre : **nous apportons cette clé de lecture globale** aux directions d'établissements pour **basculer d'une logique de conformité à une véritable culture de la préparation et de l'anticipation**.*

Les risques bâtimentaires opposent fréquence et gravité

Top 5 en Fréquence

 **31 %** > Dégâts des eaux
(fuite / rupture / débordement)

 **22 %** > Bris de glaces

 **18 %** > Infiltrations

 **13 %** > Vols ou vandalismes

 **5 %** > Dommages électriques,
surtension d'origine canalisée
ou court-circuit

Top 5 en Gravité

 **64 %** > Incendies

 **13 %** > Dégâts des eaux
(fuite / rupture / débordement)

 **8 %** > Vols ou vandalismes

 **6 %** > Infiltrations

 **4 %** > Dommages électriques,
surtension d'origine canalisée
ou court-circuit

Les dégâts des eaux arrivent en tête en nombre : 28 % des sinistres bâtimentaires, soit plus de 8 000 cas sur dix ans. Isolément limités, ils s'accumulent et peuvent entraîner des conséquences opérationnelles immédiates : une rupture de canalisation au-dessus d'un bloc suffit à provoquer sa fermeture et le report des interventions programmées.

L'incendie obéit à une logique radicalement différente : rare, 4 % des sinistres seulement, il concentre à lui seul 64 % du coût bâtimentaire total sur la décennie. Un seul sinistre peut fermer un service pour des semaines. Dans la quasi-totalité des cas documentés, le facteur humain est en cause : patient fumeur en chambre, défaut électrique sur un appareil mobile, travaux par point chaud mal sécurisés.

Le dérèglement climatique fragilise en priorité les structures médico-sociales

Top 5 en Fréquence

 **43 %** > Action du vent

 **35 %** > Dommages électriques,
surtension d'origine canalisée
ou court-circuit

 **8 %** > Inondations/coulée de boue

 **7 %** > Actions de la grêle

 **2 %** > Sécheresse

Top 5 en Gravité

 **35 %** > Inondations/coulée de boue

 **21 %** > Action du vent

 **20 %** > Actions de la grêle

 **17 %** > Dommages électriques,
surtension d'origine canalisée
ou court-circuit

 **4 %** > Sécheresse

La répartition des sinistres climatiques n'est pas uniforme : **les structures médico-sociales, établissements pour personnes âgées et structures pour personnes handicapées, concentrent 69 % des coûts climatiques** du portefeuille. Leur vulnérabilité tient à l'ancienneté du bâti, à la qualité de conception initiale et à une implantation géographique souvent défavorable.

Le vent constitue le premier risque en fréquence (43 % des sinistres climatiques) ; **les inondations et coulées de boue représentent le premier risque en gravité**, avec 35 % des coûts climatiques sur dix ans.

Chaque sinistre pèse bien au-delà du dommage matériel

Les 180 millions d'euros de dommages cumulés des 30 000 sinistres étudiés dans ce panorama ne reflètent qu'une partie de leur coût réel. Un sinistre dans un établissement de soins entraîne des fermetures de services, des reports d'interventions ou le transfert de patients en urgence. Les résidents et patients les plus vulnérables, comme les personnes âgées, les patients en psychiatrie ou les résidents dépendants, sont les premiers à en subir les effets.

Les équipements biomédicaux mis hors service, les locaux techniques inondés, les systèmes informatiques arrêtés désorganisent durablement le fonctionnement des établissements. Les équipes, elles, absorbent la surcharge dans des conditions déjà tendues.

La prévention s'organise en trois axes complémentaires

Face à ces risques, Relyens identifie trois leviers d'action :

- Le premier est la **connaissance de son exposition** : chaque établissement présente un profil de risque qui lui est propre, selon sa nature, sa taille et sa localisation. L'identifier est le préalable à toute stratégie de prévention.
- Le deuxième est l'**action sur le bâti avant le sinistre** : maintenance préventive, contrôle des installations électriques et protection des locaux techniques pour les risques bâtimentaires ; protections passives intégrées au bâti et stocks tactiques pré-positionnés pour les aléas climatiques.
- Le troisième est l'**anticipation de la continuité d'activité** : les établissements qui se remettent le plus vite d'un sinistre sont ceux qui ont formalisé un plan de continuité avant d'en avoir besoin.



Pour en savoir plus, découvrez le panorama complet de la sinistralité dommages aux biens des établissements de soins 2016-2025 : [ici](#)

À propos de Relyens

Chez Relyens, nous sommes bien plus qu'assureur, nous sommes Risk Manager. Piloter, prévenir les risques et les assurer, c'est notre engagement pour protéger plus efficacement les acteurs du soin et des territoires, en Europe. À leurs côtés, nous agissons et innovons en faveur d'un service d'intérêt général toujours plus sûr, pour tous. Groupe mutualiste créé à Lyon il y a près de 100 ans par et pour des hospitaliers, Relyens est « entreprise à mission » depuis 2021. Développant ses activités en France, en Espagne, au Portugal, en Italie, en Allemagne et au Benelux, il compte 1 200 collaborateurs.

www.relyens.eu / LinkedIn [@Relyens](#)

Contacts presse

Camille Diaz - 06 99 25 81 56 / camille.diaz@ext.ekno.fr
Justine Rateau - 07 75 28 40 76 / justine.rateau@ekno.fr